

Compagnons de misère

Autor(en): **H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La bibliothèque du bon Vaudois.

En vente au Bureau du Conteur vaudois :

Causeries du « Conteur vaudois » (1 ^{re} série, 2 ^e édition, illustrée par Ralph)	Fr. 1 50
Favey, Grognez et l'Assesseur, récit complet des aventures de trois bons Vaudois, par L. Monnet, illustré par Ralph et J.-H. Rosen	» 2 50
Po Recaf, recueil de morceaux patois, prose et vers (Payot et Cie, édit.)	» 1 80
Mélanges vaudois, de L. Favrat (Payot et Cie, édit.)	» 1 —
Le Roman romand (Payot et Cie, éditeurs), 3 premières livraisons, en vente séparément :	
1. A. BACHELIN, <i>La Carrochonne, La Marquise</i>	» — 60
2. PHILIPPE MONNIER, <i>Nouvelles</i>	» — 60
3. ED. ROD, <i>Scènes de la Vie suisse</i>	» — 60

LE PATOIS DE BLONAY

LE 1^{er} février 1909, les habitants de Blonay rendirent les derniers devoirs à une de leurs combourgeoises dont ils conserveront éternellement la mémoire : M^{me} Louise Odin, née Pilliod. M^{me} Odin était la mère du mathématicien qui, âgé à peine de 25 ans, fut appelé à une chaire de l'ancienne Académie de Lausanne, et du philologue Alfred Odin, dont les travaux sur les patois du canton de Vaud sont devenus classiques. Elle-même est l'auteur de l'important *Glossaire du patois de Blonay*¹, qui ne renferme pas moins de 12,000 mots et plus de cinq cents proverbes et dictons.

Cet ouvrage, M^{me} Odin n'a pas eu la joie de le voir paraître. Il n'est sorti de presse que les derniers jours de 1910. Elle y avait consacré une grande partie de son existence, trouvant dans ce travail une diversion à de cruelles douleurs : en mars 1890, son fils cadet, le professeur de mathématiques, Auguste Odin, glissait aux Rochers de Naye en poussant ce cri déchirant : « Mon Dieu, ma mère ! » Six ans plus tard, une fièvre typhoïde, aggravée par le surmenage, emportait le fils aîné.

Ainsi que l'écrivait M. Aug. Reymond, dans *La Revue*, le lendemain de la mort de cette noble femme, « M^{me} Odin avait parlé dans son enfance le patois de son village. Elle avait un vrai culte pour ce langage expressif, le type le plus intéressant, à ses yeux, de tous les patois de notre canton. Aussi en avait-elle introduit l'usage dans sa famille, et était-ce un spectacle peu banal que d'assister aux entretiens des deux jeunes gens avec leur mère et leur grand-mère. Mais elle ne s'en tint pas là. Elle voulut travailler pour sa part à conserver le souvenir de cet idiome, et elle se mit à en faire le dictionnaire. Ce fut la tâche de la seconde moitié de sa vie. Quand elle en eut rédigé toutes les fiches, elle trouva un ami et un conseiller pour le mettre au jour ».

¹ *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande : Glossaire du patois de Blonay*, par Louise Odin. Préface d'Ernest Muret, professeur à l'Université de Genève. Publié avec l'appui de la Confédération suisse et de la Commission du Glossaire des patois de la Suisse romande. — Lausanne, Georges Bridel et Cie, éditeurs. — Grand in-8, 715 pages.

Ce collaborateur est M. Ernest Muret, professeur à l'Université de Genève. Sans qu'il y paraisse, sa part à la publication du *Glossaire du patois de Blonay* est considérable. Elle est faite d'une dizaine d'années de labeur en commun, de son érudition de philologue, de son souci de donner à l'œuvre la clarté, la correction, l'unité découlant des méthodes linguistiques. Elle est faite aussi d'une sympathie et d'une admiration dont on trouvera l'expression dans les belles pages de la préface.

Répétant l'exemple donné par elle-même au sujet du *Glossaire* du doyen Bridel, la Société d'histoire de la Suisse romande s'est chargée de la publication de ce nouveau dictionnaire. La Confédération et la Commission du Glossaire des patois de la Suisse romande lui ont prêté leur appui. Certes, l'ouvrage de M^{me} Odin méritait pleinement de figurer dans la collection des *Mémoires et documents*. Il fourmille d'aperçus sur le passé de Blonay. Mœurs, coutumes, croyances, superstitions, anecdotes historiques, détails de la vie domestique et de l'économie rurale d'autrefois, M^{me} Odin a noté tout cela avec un soin pieux, contant ses propres souvenirs ou reproduisant les récits que lui firent les vieillards. Son *Glossaire* en acquiert un charme, un prix inestimable.

Ouvrez-le, par exemple, au mot *brelliein*¹. « Lé z'ôtro kou, dit l'auteur, on n'ouzaïve pa alà su senanna avoué dèi solà brellien ; fallièi le delon molli lè solà por ôthà le brellien. »

Et plus loin, au mot *ceri* : « L'è z'ôtro yadzo on savéi pa ceri lè solà, on passàve fenamein la brossetta outoua de la mermita et aprèi su lè solà. — « A la campagn' on fère ti le solà dè ti le dzoua et mîmamein cillou dèi to petit z'einfan. »

A propos de joujou (*amuzemein*) : « Lé z'ôtro yadzo on n'atzetève pa dèi z'amuzemein èi z'einfan ; ora lè z'einfan l'an lè man pllèine dè galé z'amuzemein ke brizon sito ke lè z'on, è ne son onco pa contein. »

Ne sût-on rien de la vie de l'auteur, on verrait, rien qu'à feuilleter ces pages, qu'elle adorait les enfants. Rien de ce qui les touche ne lui échappe. Elle a recueilli les ritournelles qu'on chantait aux bébés en les faisant sauter sur les genoux. En voici quelques-unes, fort originales :

A, b, c, d,
tiuva dé corbé ;
ma mèire m'a battu
avoué on rollion pointu ;
le vèi s'é vèta,
la vatsè l'a pllora ;
le vèi l'è rèveunu,
la vatsè l'a rizu.

*

¹ M. Muret a transcrit le patois de Blonay avec son accentuation et en supprimant toutes les lettres qui ne se prononcent pas. Cette notation phonétique est vraiment très bonne, et le lecteur se familiarisera rapidement avec elle. Mais elle exige des signes typographiques que ne possède pas l'imprimerie du *Conteur* ; aussi force nous est de nous en tenir au mode de transcription en usage dans nos colonnes.

Ei fèro mon mulet
por alà dèman à Pertet (*Pertit*) ;
èi fèro m'n'ano
por alà dèman en Allyo (*Aigle*) ;
èi fèro mon tsavau
por alà dèman à la Tsò (*la Chauve*).

*

Tro, tro, tro !
Madame dé Brot
L'è tcheza dein le pakot.
Ko ke l'a rèleva ?
— L'è monsu dé Velà.
— Yò ke l'a boutà ?
— Déssu on trabliià
Tot einpakotà.

Quand les petits enfants pleurnichaient, on leur dit :

Tsanta, plloura, tsanta, ri,
Cillou la pouarta dé ton courti,
Kan iè z'ozèi té vèron, té kriyèron :
« Peka-merda, peka-son ! »

On les amuse avec la formulette suivante, prononcée en passant légèrement le bout des doigts sur leurs bras : « Per inke, per inke passe la ratetta » ; puis, prenant successivement le bout de chaque doigt, en commençant par le pouce, on dit : « Ci inke l'a yu, ci inke l'a prai, ci inke l'a tyà, ci inke l'a medzi, et le petit glinglin di ein pllerein : me, n'è rin za-u ! me, n'è rin za-u ! (Variante : « et le petit menet ke n'a rin za-u, fà : myou, myou, myou !) »

En leur prenant les doigts les uns après les autres, on dit aussi : « Poudzi dè Boudzi (Baugy), lètsépotse dè Borgognè, grandà dè Vevai, damuzala dè Lozena, petidà dèi Valai. »

Autre ritournelle enfantine :

Kan lè patai danchon,
tote lè pate breinlon ;
kan van sè rëdzoyi,
tote lè pate van tsezi.

Enfin, en jouant avec un bébé, on passe alternativement la tête des deux côtés de la personne qui le tient, en disant, d'un côté : « coucou ! » et de l'autre côté : « trovà ! »

Mais on doit se garder, par amusement ou autrement, d'enjambrer le berceau quand l'enfant s'y trouve : « Fò pa kanblià on bri kan léi a on einfan dedein, cein léi gràve d'urinà ». De même : « Fò pa brei le bri kan léi a rein d'einfan dedein, cein ballie lè koliké ».

(A suivre.)

V. F.

COMPAGNONS DE MISÈRE

UN brave homme de paysan dans une dèche noire — l'année a été si mauvaise ! — se présente, l'autre jour, chez le coiffeur du village :

— Monsieur le coiffeur, lui dit-il, il faut que j'aillè à un enterrement cet après-midi ; comme j'ai une barbe de quinze jours, il faut absolument me raser ! Seulement, voilà, j'ai point d'argent, je vous paierai la prochaine fois.

Le frater à ce discours fait une figure longue d'une aune, mais n'osant refuser, commence à le raser avec toute la mauvaise grâce possible, et en utilisant le plus vieux de ses rasoirs, émoussé et dentelé par de « longs et loyaux » services. Vous voyez d'ici la victime souffrant le martyre dans son fauteuil et n'osant souffler mot !

Tout d'un coup, dans la cour, derrière la boutique du Figaro villageois, retentit un cri perçant. Le coiffeur s'arrête un instant dans son travail, se demandant ce que c'est, puis il se rappelle que le voisin fait boucherie ce jour-là.

Le paysan de son côté a reconnu le cri du cochon qu'on égorge et, s'adressant à l'opérateur qui a recommencé à lui racler la figure :

— Ecoutez-voï comme y crie, je crois qu'en voilà encore un qui se fait raser à crédit !

H.

LÈ Z'HAILLON DE NOUTRÈ FENNE

O n lau dit adì tsermalàre
A stausse que l'ant dâi gredon ;
Que sâiant dame âo cousenâre
On lè z'âme que dâi gâtion.

Quand ie sant ein mariagraillon
Sant bin galèze elliu pernette ;
Quand l'ant met lau grand cotillon
Lè fenne d'ora sant bin pouette !

Quand s'einbantsant pè lè tserrâre,
Que sè mettant su lau treinte-ion,
Lau tsapî mè fant adì pouâre :
On derâi 'na benn' à bordon
Tota plleina de covasson,
Ao bin dâi grêche z'écouèlette
Qu'on arâi verî à bocillon. —
Lè fenne d'ora sant bin pouette !

— Qu'è-te çosse ? dîant lè coinceïre,
Bin su que l'è dâi croubelion.
— Cliaiu benne vo fotant la fouâre,
Que lau repondant lè couètron.
— L'ant su la tita on copon,
Sublliant adan lè zizelette.
Avoué lau demi-quartéron,
Lè fenne d'ora sant bin pouette !

Seimbliait dèi z'èpoûaire-vaudâre
Quand ie betant lau cotillon
Qu'on derâi quasû dâi panâre :
Plie petits ein avau qu'amon.
Serrant âi grellie et âo bourion. —
On djurerâi dâi garavouette
Quand troupegnant dein cliaiu gredon.
Lè fenne d'ora sant bin pouette !

Sant bin galèze à novillon,
Mâ n'allumâ pas dâi motsette,
Câ vo derâi : « Dein elliu z'haillon
Que lè fenne d'ora sant pouette ! »

MARC A LOUIS.

LE PAS DU LUSTRE

Les Diablerets sont menacés, on le sait, d'avoir eux aussi leur crémaillère, avec toutes les laideurs qui sont le complément obligé des chemins de fer de montagne. Il faut espérer que ce n'est là qu'un cauchemar et que la reine des Alpes vaudoises conservera intacte à tout jamais sa belle couronne d'argent.

Le bruit qui se fait à propos du projet de MM. Amiguet frères redonne de l'actualité à ce qui a été écrit sur les Diablerets et les environs. Voici, pour qui l'ignorerait, l'origine du nom du *Pas du lustre*, donné à un passage jadis scabreux, sur le versant méridional de la montagne :

En août 1857 — dit le docteur Cérèsolle, témoin de l'incident — le botaniste Jean Muret, accompagné des deux Philippe Marlétaz (le père et le fils), des Plans de Frenières, voulut, avant de mourir et avant de n'en avoir plus la force, mettre le pied sur la plus haute cime vaudoise, en passant par le chemin récemment découvert par M. Eug. Rambert et ses compagnons, depuis Anzeindaz. L'ascension réussit à souhait, par le plus beau temps qu'on puisse rêver. A la descente, arrivés à la paroi entre le sommet et le col, le

vieux Marlétaz exigea du papa Muret, alors dans sa cinquante-neuvième année, qu'il se laissât passer une corde sous les bras, pour le retenir, le cas échéant, dans ce pas vierge alors des crampons qu'on y a fixés depuis.

De retour à Anzeindaz, près du feu du père Pittier, celui-ci nous demanda comment notre grimpée avait réussi. A quoi M. Jean Muret répondit :

— Je suis très content ; tout a bien été, si ce n'est qu'à un mauvais pas, ces brigands m'ont suspendu comme un lustre.

La comparaison fit rire, et voilà comment ce pas fut baptisé *Pas du lustre* et qu'il a pour parrain celui dont le nom est gravé au pied du Muveran.

(Autour des Plans.)

WAGNON.

Pas de mal. — Entendu dans une soirée chez un de nos voisins :

Un monsieur marche sur la robe d'une dame. Celle-ci se retourne d'un air furibond. Mais changeant aussitôt de visage :

— Ah ! pardon, monsieur, j'allais me mettre dans une colère... J'avais cru que c'était mon mari !

LES PETITS

A VEZ-VOUS remarqué combien il y a de petits enfants intelligents ? Pour moi, tous les marmots de mes amis et connaissances, autant que j'en compte, le sont. C'est à se demander comment il se fait que tant de grandes personnes ne le soient pas !

Tous vous avez fait cette petite expérience. Vous arrivez dans une famille amie avant que les petits soient au lit :

— Vous allez voir comme bébé est intelligent et comme il a fait des progrès ces derniers temps : Bébé, va dire bonjour au monsieur !

Bébé, un petit bonhomme de deux ans, n'est pas dans son bon jour. Il vous tend la main en grognant et en détournant la tête.

— Dis au monsieur comment il fait, le « témoin de fer ».

Silence de Bébé.

— Alors la vache ! Tu sais la grosse vache qui est dans le pré.

Bébé se tait encore, malgré les gestes, la mimique et les encouragements de sa maman, qui se donne un mal incroyable pour l'amener à manifester son incroyable intelligence. On essaie de lui demander autre chose :

Après la vache, c'est le chien, puis le chat, puis... le coq... puis... Tous les animaux de la ferme et tous les oiseaux de la basse-cour y passent successivement sans parvenir à décider Bébé à sortir de son mutisme.

De guerre lasse on finit... par où l'on aurait dû commencer, on ne s'occupe plus du petit bonhomme qui, vexé, s'en va boudier dans un coin.

*

Une autre catégorie d'enfant intelligent est celui qui jase à tort et à travers. Un peu plus âgé que le précédent, il a déjà ses idées sur les gens ou les choses et ne demande qu'à les communiquer à tout venant. C'est « l'enfant terrible », la terreur des pères et mères, dont il ne manque jamais de répéter les propos inconsiderés et les paroles en l'air au moment précis où l'on achèterait son silence à prix d'or. Combien de catastrophes, tragi-comiques, de scènes familiales et de tempêtes dans un verre d'eau ont été provoquées par le babillage de l'enfant terrible !

*

On rencontre encore très souvent cette troisième espèce, la plus terrible de toutes : l'enfant savant ! Ce petit prodige, que ses parents pleins de vanité ont « forcé », comme les jardiniers « forcent » les fleurs pour obtenir des spécimens

plus gros et plus beaux, a appris péniblement une petite poésie à laquelle il ne comprend goutte. On le juche sur un tabouret et il commence à vous narrer d'une voix monotone et nasillarde les aventures du « Corbeau et du renard ». Le bon Lafontaine, dont tous nous avons massacré les œuvres immortelles sur les bancs de l'école, et Florian, le fabuliste de l'enfance, sont les auteurs préférés pour ces précoces manifestations de l'intelligence enfantine.

De grâce ! ayez pitié du pauvre gosse qui transpire à grosses gouttes ! O papas ! O mamas ! mettez tout amour-propre de côté et ne l'obligez pas à endurer ce martyre qui a nom la « poésie de Nouvel An ».

*

Pour finir, laissez-moi vous narrer la réplique d'une fillette de trois ans, dont les parents désiraient faire apprécier l'esprit d'observation à un ami en visite.

La mignonette avait accompagné sa bonne à la ferme voisine, et on lui avait montré treize jolis petits cochons roses et blancs, nés le jour même.

La maman, câline, demande à la petite :

— Voyons, Mimi, dis au monsieur ce que tu as vu cet après-midi.

Mimi se fait un peu prier pour répondre. On insiste. Enfin, elle dit avec conviction :

— Ce que j'ai vu ?... J'ai vu treize jolis petits frères !

BERT-NET.

Une âme pure. — Granday, accusé d'avoir volé une montre à un horloger de Lausanne, sort du tribunal, la tête haute : il est acquitté. Rejoignant son défenseur, il lui fait :

— N'est-ce pas, monsieur l'avocat, à présent j'ai bien le droit de la porter ?

A ANZEINDAZ, EN 1870.

Les calamités de la guerre ont pu, cette année, jeter un voile de tristesse sur la fête des hauts pâturages ; mais elles ne l'ont point empêchée d'avoir lieu. Elle fait partie de la vie des montagnards ; elle a passé dans leur sang, et il faudrait pour qu'ils y renoncassent que le canon grondât dans leurs vallées. Donc, au jour fixé, on célébrait la mi-été à Anzeindaz, la plus belle alpe des montagnes vaudoises, au pied des Diablerets. On avait choisi pour salle de bal une petite plaine, au sol parfaitement uni, au gazon ras et fin, entourée de mamelons verdoyants, véritable salle, œuvre d'un ruisseau qui, pendant des siècles, a déposé là son limon. Le ménétrier travaillait de l'archet ; mais on ne dansait guère, et la plupart des assistants faisaient galerie sur la pente...

— Qu'est-ce à dire ? demanda un homme à barbe grise, qui passait familièrement du groupe des messieurs à ceux des montagnards. Depuis quand ne danse-t-on plus à la mi-été d'Anzeindaz.

— Holà ! *monsu*, répondit un montagnard plus disert en patois qu'en français, c'est qu'on est dans des *circonstances* assez ridicules... A votre santé, *monsu* Olivier.

L'homme à la barbe grise était, en effet, Juste Olivier, notre ami, notre poète.

« Il est de règle qu'on danse à la mi-été », se dit-il à lui-même, et offrant sa main à l'une des jolies personnes du groupe citadin, il descendit sur la pelouse unie, et fit honneur à la plus belle valse que le ménétrier de la montagne put tirer de son violon. La tête lui en tourna bien quelque peu ; mais son exemple ne fut pas perdu. Les Valaisans et les Valaisannes prirent courage ; quelques jeunes gens du pays s'ébranlèrent, et les filles de Gryon eurent des cavaliers.

Mais à peine avait-il repris sa place sur le penchant de la colline qu'un groupe compact se formait autour de lui. On savait bien qu'il n'était pas venu à la fête les mains vides. « La chanson,